

## Document d'Informations Clés (DIC)

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

#### HMG GLOBETROTTER ACTION C Capitalisation ISIN : FR0010241240

HMG GLOBETROTTER est un compartiment de la SICAV HMG FINANCE, Société d'Investissement à capital variable de droit français, géré par HMG FINANCE SA, société de gestion de portefeuille agréée en France sous le n° GP91017 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Nom de l'Initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : HMG FINANCE LEI : 969500O6OQEJ8808D970.  
Site internet de l'Initiateur du PRIIP : [www.hmgfinance.com](http://www.hmgfinance.com). Appelez-le + 33 (01) 44 82 70 40 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de HMG FINANCE en ce qui concerne ce Document d'Informations Clés.

Date de production du Document d'Informations Clés : 16.04.2026

**Avertissement :** Vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

### En quoi consiste ce Produit ?

#### Type

Le Produit est un Compartiment de la SICAV HMG FINANCE (Société d'Investissement à capital variable de droit français) conforme à la Directive OPCVM (2009/65/CE).

#### Durée

La durée d'existence du Produit est de 99 ans.

#### Objectifs

L'objectif de gestion du Produit est de surperformer sur une durée de placement recommandée de 5 ans l'indice de référence MSCI Emerging Markets Daily Net TR EUR (« journalier dividendes nets réinvestis en EUR ») qui représente les marchés d'actions émergents, en investissant sur les marchés d'actions internationales. Il ne s'agit pas d'un Produit indiciel, et le gérant ne cherchera pas à répliquer la composition de l'indice. Le Produit pourra s'en éloigner fortement tant dans sa composition que dans sa performance. Ce Produit est géré de façon active et discrétionnaire.

Pour atteindre son objectif, le Produit est exposé entre 60% et 100% en actions et/ou valeurs assimilées toutes tailles de capitalisation confondues, émises par des sociétés cotées dans le monde, y compris les marchés des pays émergents. Les sociétés cibles sont des sociétés françaises ou européennes dont l'activité s'exerce essentiellement à l'étranger, dans des filiales cotées à l'étranger des grands groupes français ou européens ou de sociétés dans lesquelles ces mêmes sociétés européennes ont des participations, et toutes sociétés dans lesquelles on trouve une implication européenne de nature autre que capitalistique.

Le Produit pourra être également exposé à hauteur de 20% et indifféremment à l'intérieur de cette limite, de manière cumulative ou non : soit à des sociétés américaines situées aux Etats-Unis dont l'activité s'exerce essentiellement à l'étranger, dans des filiales cotées à l'étranger des grands groupes américains ou de sociétés dans lesquelles ces mêmes sociétés américaines ont des participations, et toutes sociétés dans lesquelles on trouve une implication américaine de nature autre que capitalistique ; soit à des sociétés japonaises situées au Japon dont l'activité s'exerce essentiellement à l'étranger, dans des filiales cotées à l'étranger des grands groupes japonais ou de sociétés dans lesquelles ces mêmes sociétés japonaises ont des participations, et toutes sociétés dans lesquelles on trouve une implication japonaise de nature autre que capitalistique.

Dans l'hypothèse où le compte espèce serait débiteur, l'exposition aux actions pourrait atteindre 110% maximum mais ce type de configuration ne saurait persister dans la durée. L'exposition aux actions de petites capitalisations pourra donc atteindre 110% de l'actif net.

Afin de diversifier ses investissements, l'équipe de gestion sélectionne dans la limite de 40% de son actif net des obligations de sociétés françaises et étrangères, ainsi que des titres de créances français ou étrangers dont la notation des émetteurs pourra être à caractère spéculatif en dessous de BBB par l'agence Standard & Poor's ou agence de notation jugée équivalente.

Compte tenu de la nature de l'univers d'investissement, les allocations sectorielle et géographique peuvent évoluer de façon discrétionnaire à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipé.

**Affectation des revenus :** Capitalisation

#### Investisseurs de détail visés

Les actions du Produit sont ouvertes à tout investisseur, et notamment tout investisseur de détail, dans les conditions précisées dans le prospectus, souhaitant être exposé principalement à un risque actions internationales, et plus particulièrement un risque actions des pays émergents, impliquant un risque de liquidité et un risque de change élevés, et en étant capable de supporter une volatilité et une perte en capital importantes. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce Produit dépend de la situation personnelle de chaque investisseur; pour le déterminer, il s'agit de tenir compte de son patrimoine personnel, des besoins actuels et de la durée de placement mais également du souhait de prendre des risques ou de privilégier un investissement prudent. Il est fortement recommandé de diversifier suffisamment tous ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul Produit. Il est également recommandé de prendre connaissance du prospectus, et de comprendre les risques inhérents au Produit avant tout investissement.

**Assurance :** non-applicable, ce Produit ne bénéficie pas de garantie de capital.

#### Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Les demandes de rachat d'actions sont reçues tous les jours de valorisation (jour de calcul de la valeur liquidative) avant 12h, selon les modalités prescrites dans le prospectus. Elles sont exécutées sur la base de la première valeur liquidative calculée après réception de l'ordre, à cours inconnu. Les règlements sont effectués en J + 3 (jours ouvrés).

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des actions sont disponibles sur notre site internet [www.hmgfinance.com](http://www.hmgfinance.com) ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : HMG FINANCE, 2 rue de la Bourse, 75002 Paris.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque

|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

←.....→  
 Risque le plus faible Risque le plus élevé



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans).

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 3, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Par ailleurs, vous serez exposés aux risques suivants (non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque), à savoir :

**Risque de crédit** : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative du Produit.

**Risque de liquidité** : il s'agit de la difficulté de réaliser la cession de titres cotés détenus en portefeuille, en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille en raison de l'étréitesse ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres. La liquidité des titres à haut rendement, dont la notation est inexistante ou basse, est faible, ce qui peut fortement impacter à la baisse le prix de cession des positions et la valorisation du Produit, notamment en cas de rachats importants.

**Risque pays émergents** : Le Produit peut investir dans des actions de sociétés établies dans des pays émergents. Les principaux risques liés aux investissements dans des pays émergents peuvent être le fait de la forte volatilité des titres et des devises dans ces pays, d'une éventuelle instabilité politique et de l'existence de pratiques comptables et financières moins rigoureuses que celles des pays développés. Le Produit sera soumis à un risque important.

La survenance de l'un de ces risques peut provoquer une baisse de la valeur liquidative de votre Produit. Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous reporter au prospectus du Produit.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

### Investissement EUR 10 000

| La période de détention recommandée est de 5 ans. |  | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée) |
|---|--|---------------------------|--|
| <b>Scénarios</b>                                  |  |                           |  |
| <b>Minimum</b>                                    | <b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b> |                           |  |
| <b>Scénario de tensions</b>                       | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>  | EUR 3 091                 | EUR 5 255  |
|   | <b>Rendement annuel moyen</b>  | -69,09%                   | -12,07%  |
| <b>Scénario défavorable</b>                       | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>  | EUR 7 551                 | EUR 8 126  |
|   | <b>Rendement annuel moyen</b>  | -26%                      | -4,06%   |
| <b>Scénario intermédiaire</b>                     | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>  | EUR 10 414                | EUR 11 766   |
|   | <b>Rendement annuel moyen</b>  | 4,14%                     | 3,31%  |
| <b>Scénario favorable</b>                         | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>  | EUR 12 827                | EUR 12 853   |
|   | <b>Rendement annuel moyen</b>  | 28,27%                    | 5,15%  |

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 03/2015 et 03/2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 08/2016 et 08/2021.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 09/2018 et 09/2023.

## Que se passe-t-il si HMG FINANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de HMG FINANCE. En cas de défaillance de HMG FINANCE, les actifs du Produit conservés par le Dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du Dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du Dépositaire de ceux du Produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

-qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;  
-10 000 EUR sont investis.

| Investissement EUR 10 000              | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée) |
|--|---------------------------|--|
| <b>Coûts totaux</b>                    | EUR 611                   | EUR 1 710  |
| <b>Incidence des coûts annuels (*)</b> | 6,11%                     | 3,22% chaque année   |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,53% avant déduction des coûts et de 3,31% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant. Le scénario à sortie de 1 an du DIC implique qu'il n'y ait pas de surperformance pour le fonds (se référer aux conditions du prospectus).

### Composition des coûts

Investissement EUR 10 000 et coût annuel si vous sortez après 1 an.

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                         |  | Si vous sortez après 1 an |
|---|--|---------------------------|
| Coûts d'entrée  | Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.   | EUR 200                   |
| Coûts de sortie   | Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant que vous souhaitez désinvestir. Il s'agit du montant maximal. Votre intermédiaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.   | EUR 192                   |
| Coûts récurrents (prélevés chaque année)                          |  |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 2,00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation.   | EUR 196                   |
| Coûts de transaction  | 0,24% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.                    | EUR 24                    |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions              |  |                           |
| Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)   | Description : 15% TTC de la performance annuelle nette de frais positive du FCP supérieure à la performance de l'indice de référence MSCI Emerging Markets Daily Net TR EUR (« journalier dividendes nets réinvestis en EUR »), dans les conditions décrites dans le prospectus. | EUR 0                     |

Les tableaux ci-dessus indiquent l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de détention recommandée : 5 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 5 ans. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée peut ne pas être dans l'intérêt de l'investisseur. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

Les demandes de rachat d'actions sont reçues tous les jours de valorisation (jour de calcul de la valeur liquidative) avant 12h, selon les modalités prescrites dans le prospectus. Elles sont exécutées sur la base de la première valeur liquidative calculée après réception de l'ordre, à cours inconnu. Les règlements sont effectués en J + 3 (jours ouvrés).

Deux outils de gestion de la liquidité peuvent être mis en œuvre par la société de gestion en cas de circonstances exceptionnelles, dont les conditions de modalités de déclenchement sont précisées dans le prospectus : le premier est un mécanisme de plafonnement de rachats appelé « Gates », et le second consiste en une augmentation du délai de préavis de rachat.

Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique IX « Gestion du risque de liquidité » du prospectus et à l'article 8 « Emissions, rachats des actions » des statuts de la SICAV HMG FINANCE disponibles sur le site internet [www.hmgfinance.com](http://www.hmgfinance.com)

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de HMG FINANCE (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne la personne qui (ii) vous fournit des conseils sur le produit ou bien qui (iii) vous le propose, veuillez contacter cette personne directement.
- Si votre réclamation concerne plus spécifiquement (i) le produit lui-même ou le comportement de HMG FINANCE, vous pouvez adresser un courrier à l'adresse suivante : HMG FINANCE - A l'attention du Secrétaire Général - 2 rue de la Bourse, 75002 Paris, soit par e-mail à l'adresse suivante : [mlacroix@hmgfinance.com](mailto:mlacroix@hmgfinance.com), soit nous joindre par téléphone au +33 (0) 1 44 82 70 40. Il est recommandé d'indiquer uniquement le terme « Réclamation » dans l'objet de l'e-mail ou du courrier, afin que son traitement soit effectué le plus efficacement possible.

Nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société [www.hmgfinance.com](http://www.hmgfinance.com) pour plus d'informations et notamment sur la possibilité d'un recours au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (<https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>).

## Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performance mis à jour mensuellement sur le site internet [www.hmgfinance.com](http://www.hmgfinance.com). Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 10 dernières années via le site internet [www.hmgfinance.com](http://www.hmgfinance.com).

Le Produit se conforme à l'article 8 du Règlement européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit

« Règlement SFDR » ou « Règlement Disclosure »).

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Produit peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Produit.

Ce document d'information est mis à jour annuellement.